



GROUPE ADP
DES HORIZONS À PARTAGER

Atelier n°1 : **Les leviers de la performance** **opérationnelle**

Régis Lacote, Directeur général adjoint Opérations & Innovation
Baptiste Maurand, Directeur Ingénierie & Grands Projets



Un parti pris d'aménagement sans précédent, une nouvelle donne pour le Groupe ADP

Un projet industriel en rupture avec la logique du Terminal 4

Des développements capacitaires intégrés dans l'existant, au service de la création de valeur

Une exigence d'acceptabilité et de sobriété intégrée dès la conception

Des orientations **légitimées** par des concertations publiques (Paris-Orly 2035 et CDG & Vous)

Un plan d'investissement d'une ampleur et d'une complexité inédites

Décarbonation : un impératif structurant

Importante diversité des projets, aux typologies variées

Volume d'investissements inédit, dans la durée, imbriqué dans l'existant

Nouvelles réglementations : **autorisations environnementales** y compris concertations publiques

LES PROJETS EMBLÉMATIQUES DU CRE 2027-2034



Transports terrestres
APM/Lisa



Développement Est de Paris-CDG,
nouvelle Jetée aux aires Agen



Nouvelle DPAF arrivées T2E



DPAF sous voie Alpha 3,
T1 Paris-CDG



Schéma directeur électrification +
déploiement PCA



Skybridge à Paris-Orly



Modernisation des
capacités de tri-bagages



Réhabilitations de pistes



Staging de la salle
d'embarquement 2EK



Une méthode nouvelle de réalisation des projets pour être à la hauteur des enjeux



**La transformation est engagée :
nouvelles manières de penser,
piloter et exécuter les projets**



Recours à l'externalisation
et transfert du risque
de construction

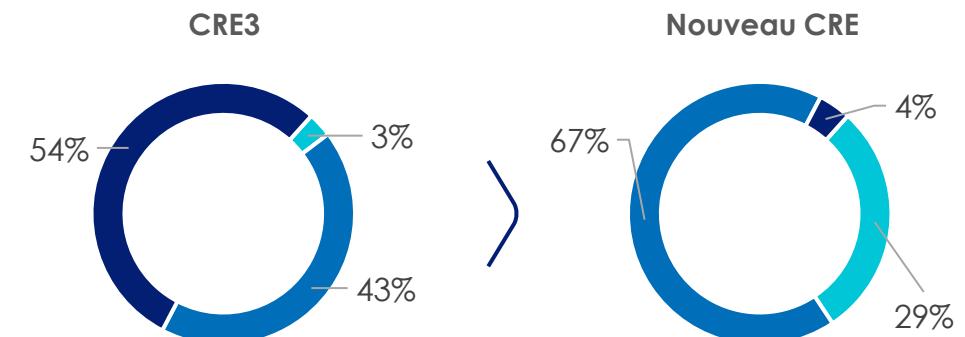
Logique d'écosystème de
la construction et gestion
de projets partenariale

Industrialisation de
la réalisation : modulaire,
hors-site, etc.

Intégration de
la décarbonation
dans les processus

MODE DE RÉALISATION DES PROJETS

- Maîtrise d'Œuvre interne
- Maîtrise d'Œuvre partiellement ou totalement externalisée
- Conception / Réalisation



Investir pour renforcer la performance des compagnies aériennes et du Groupe ADP

Renforcer la compétitivité opérationnelle

Gains économiques pour
les compagnies aériennes :
**ponctualité, fiabilité,
rapidité**

Développer des capacités aéroportuaires de manière ciblée

Création de capacités
aéroportuaires
complémentaires de
18 millions de passagers¹

Élever la qualité de service

Atteindre les **meilleurs
standards de qualité
de service ACI-ASQ**

Accélérer la transition énergétique et l'intermodalité

Sécuriser **l'atteinte
de l'objectif de zéro
émission nette à l'horizon
2050**

UN MODÈLE INDUSTRIEL RÉINVENTÉ POUR UN NOUVEL ÉQUILIBRE
**ENTRE PERFORMANCE, RESPONSABILITÉ ET COMPÉTITIVITÉ,
CRÉATEUR DE VALEUR POUR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES**

¹ Capacités supplémentaires par rapport aux capacités 2025 estimées après déploiement EES

² Atteinte et maintien du net zéro sur les scopes 1 et 2 et réduction active des émissions du scope 3, avec un renforcement de l'engagement des tiers. Séquestration des émissions résiduelles via des solutions approuvées.

Développer de nouvelles infrastructures aéroportuaires de manière ciblée

Une optimisation et un alignement des capacités de l'ensemble des jalons du parcours passagers



Développer de nouvelles infrastructures aéroportuaires de manière ciblée



Au Terminal 1
Aménagement d'une
nouvelle frontière arrivée
et départ sous les voies
de circulation avion :

Amélioration des parcours
Hausse des capacités internationales



Au sein du hub, au Terminal 2E
Création d'un complément
bâimentaire, avec :

Une frontière arrivée plus capacitive
Trois niveaux de salons

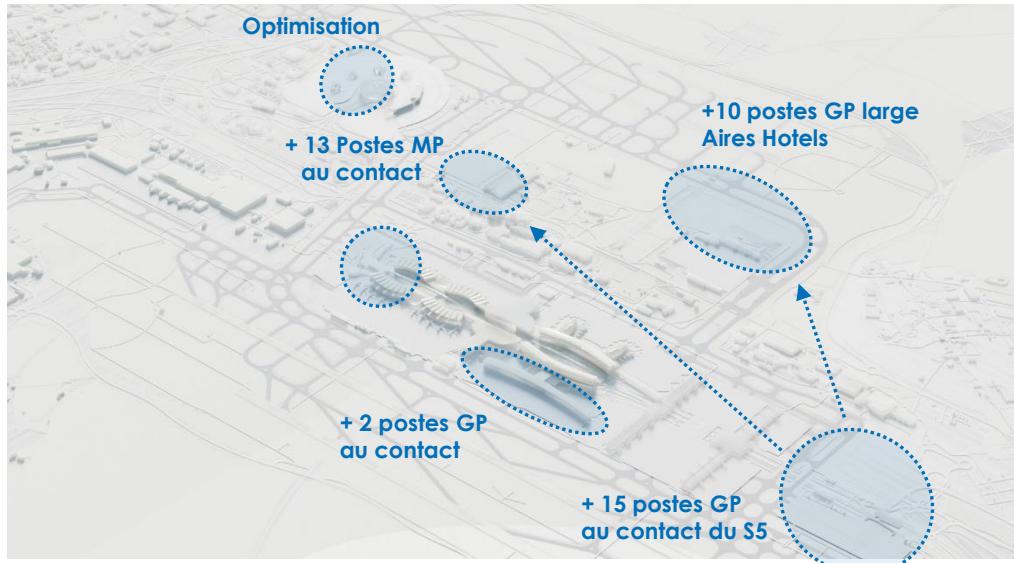


Développer de nouvelles infrastructures aéroportuaires de manière ciblée

À Paris-CDG

Postes Gros Porteurs
contact plus nombreux
sur le hub

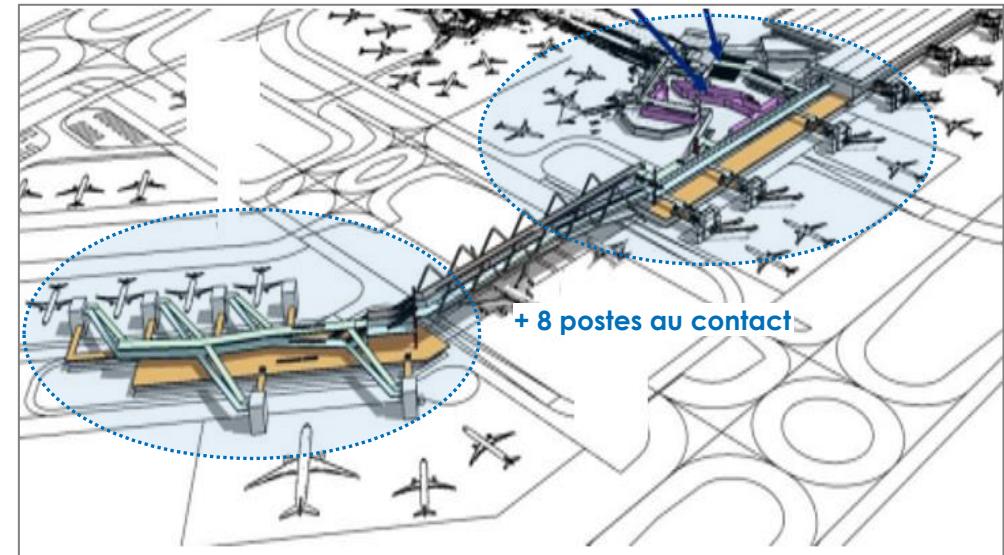
Relocalisation et construction
de capacités postes Large
et Moyen Porteurs incrémentales



À Paris-Orly

Construction
d'un "Skybridge"

8 postes Moyens Porteurs mis
au contact



**Augmentation du nombre
de postes avions**

Productivité
renforcée

Taux de contact
maximisé

Élever la qualité de service

Offrir aux compagnies et aux passagers une qualité de service aux meilleurs standards internationaux de disponibilité, de propreté et de confort



Un parcours modernisé et facilité

Plus de fluidité et de lisibilité

En ligne avec les meilleures pratiques internationales



Exemple : refonte de la toponymie de Paris-CDG



Une offre de services renouvelée

Équipements modernisés

Accessibilité renforcée



Exemple : Renouvellement des blocs sanitaires - design innovant et modulaire



Des univers expérientiels uniques au monde

Poursuite de la modernisation des ambiances

"boutique terminals", adaptés à toutes les typologies de passagers



Renforcer la compétitivité opérationnelle des compagnies

Investir en priorité sur les leviers de performance opérationnelle pour les compagnies



Une promesse de limiter les temps d'attente

À 10 minutes aux contrôles sûreté

Généralisation du déploiement des « EDS Cabine » et des scanners corporels

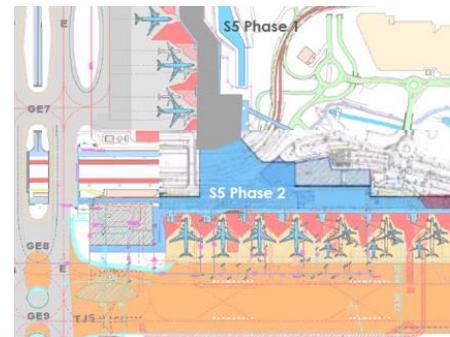


À 20 minutes aux contrôles frontières

Modernisation & automatisation des frontières pour réduire la dépendance aux effectifs



Des opérations au contact améliorées au service des modèles opérationnels des compagnies



Des postes « gros porteurs » supplémentaires au contact au service de la qualité de service et de la réussite correspondance

Des infrastructures adaptées aux besoin des rotations rapides :

Des postes mis en walking contact évitant les opérations par Bus coûteuses

Des postes Walk in Walk out-compatibles pour optimiser les embarquements et débarquements par l'avant et l'arrière



Renforcer la compétitivité opérationnelle des compagnies

Sur le hub de Paris-CDG, développer des infrastructures agrandies et interconnectées pour offrir des correspondances fluides et performantes, en moins de 60 minutes

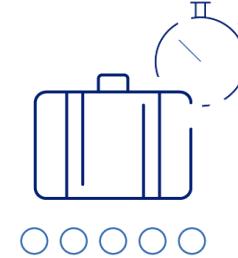
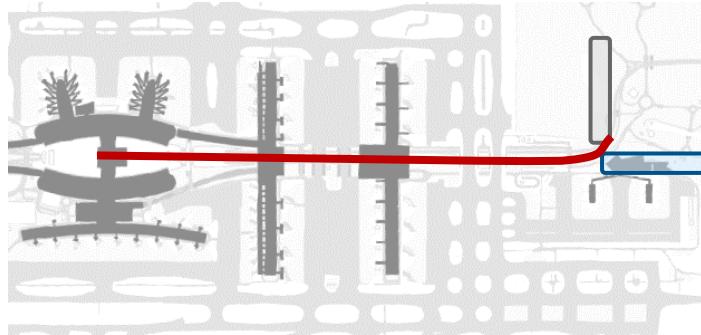


Pour les passagers : un train de correspondance pour transformer l'expérience en correspondance et améliorer la ponctualité

Lisibilité et efficacité des parcours

Limitation des contrôles de sûreté inutiles

Prérequis au **développement futur** au Nord



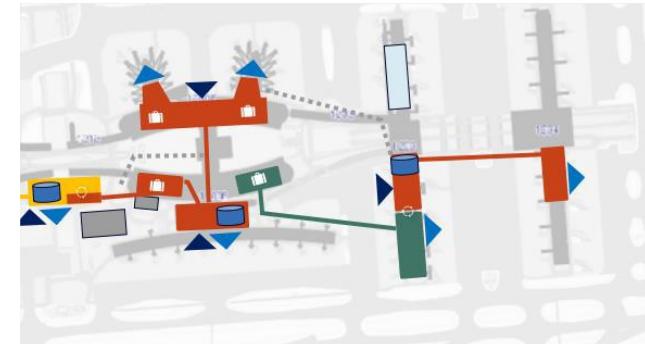
Pour les bagages :

Robustesse des installations

Simplification & modernisation des anciennes installations

Amorce d'une "**autoroute**" à bagages

Un hall intermodal **pour faciliter les correspondances train-avion**



Faire de l'intermodalité une stratégie globale de massification de l'offre de transports collectifs



À Paris-CDG

2027 : CDG Express

2028 : TER Roissy Picardie

2030 : Ligne 17 du Grand Paris Express

Transformation accompagnant le doublement du trafic de la gare d'ici à 2030



À Paris-Orly

Valorisation du raccordement aux lignes 14 et 18

Transports guidés et capacités parking éloignés complémentaires



Q&A

Déclarations prospectives

Ce document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. ,

Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans ce document. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les évènements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le dernier document d'enregistrement universel publié et déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) et, le cas échéant, dans le dernier rapport financier semestriel. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse www.parisaeroports.fr.

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de ce document.

À propos du Groupe ADP

Le Groupe ADP exploite et conçoit les aéroports de manière responsable à Paris et dans le monde. En 2024, il a accueilli près de 364 millions de passagers sur son réseau de 26 aéroports, dont plus de 103 millions sur les trois plateformes franciliennes - Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget - où l'expérience passagers est portée par Paris Aéroport. Le Groupe ADP, fort des expertises de l'ensemble de ses collaborateurs à travers le monde dont près de 6 000 à Paris, est déterminé à offrir le meilleur niveau de qualité de service et d'hospitalité à ses passagers tout en poursuivant une stratégie de performance et de décarbonation de toutes ses activités aéroportuaires. Il transforme ses aéroports en hub multi-énergies et multimodaux, pour rendre possible l'aviation décarbonée dans son ensemble et mieux connecter les territoires. A l'international, le Groupe ADP a deux partenariats stratégiques aux géographies complémentaires : TAV Airports en Turquie et au Moyen-Orient et GMR Airports en Inde et Asie du Sud-est. En 2024, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 6 158 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 342 millions d'euros.

Mentions légales : Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Retrouvez nos actualités sur www.groupe-adp.com |  @GroupeADP |  Groupe ADP

Investor Relations contacts:

Cécile Combeau	Elliott Roch	Justine Léger
+ 33 6 32 35 01 46	+ 33 6 98 90 85 14	+33 1 74 25 23 23

invest@adp.fr

finance.groupeadp.fr

Press contact

Pictures: © Aéroports de Paris – Groupe ADP

